

Compensation

## Alerte sur le budget 2018 !



En dépit d'un important effort de paiement, les arriérés de la Caisse de compensation ne cessent de s'alourdir ces derniers mois pour atteindre 4,017 milliards de DH à fin juin.

**La facture relative au gaz butane et au sucre a atteint plus de 6 milliards de DH à fin mai dernier. À ce rythme, la charge des subventions dépasserait le montant budgétisé par la loi de Finances 2018 qui prévoit 13,02 milliards de DH pour soutenir, cette année, aussi bien les prix du gaz butane et du sucre que ceux de la farine de blé tendre.**

**M**enace sur le budget de la Caisse de compensation. La facture relative au gaz butane et au sucre a atteint plus de 6 milliards de DH à fin mai dernier. À ce rythme, le montant des subventions dépasserait la dotation allouée à la compensation par la loi de Finances 2018 qui ne prévoit que 13,02 milliards de DH pour soutenir, cette année, les prix du gaz butane, du sucre en plus de la farine de blé tendre. Sans surprise, c'est le gaz butane qui fait exploser la charge. Selon les dossiers déposés contrôlés et liquidés à la Caisse de compensation, la charge de la subvention du gaz butane durant les cinq premiers mois de l'année s'est élevée à 4,597 milliards de DH. S'il s'agit d'une diminution de 3% comparé à la même période de 2017, le rythme d'évolution de la charge à fin mai menace le montant alloué à ce produit pour toute l'année (environ 9,5 milliards de DH). Cette menace s'explique notamment par la montée des cours à l'international. En effet, les cours du gaz butane ont atteint en mai dernier 538,47

dollars la tonne, enregistrant ainsi une progression de 9% par rapport à avril 2018, et de 47% comparé à mai 2017. Globalement, la moyenne des cours du gaz butane a connu, pour les 5 premiers mois de 2018, une hausse de 10%, en glissement annuel. Ainsi, à fin mai, la subvention du gaz butane a atteint une moyenne de 54,81 DH la bonbonne de 12 kg et 14,30 DH celle de 3 kg. Pour ce qui est du sucre, «l'évolution de la charge aussi bien des quantités qu'en valeur, relative aux mois de janvier à mai 2018 n'a pas connu de changement comparée à la même période de 2017», indique la Caisse. Ainsi, la facture du sucre s'est élevée à 1,466 milliard de dirhams à fin mai. La subvention forfaitaire de sucre par kilogramme, elle aussi, est restée stable à 2,8 DH/kg.

Par ailleurs, en dépit d'un important effort de paiement, les arriérés de la Caisse de compensation ne cessent de s'alourdir ces derniers mois. À fin juin 2018, ils ont bondi à 4,017 milliards de DH. Par produit subventionné, les créances dues aux sociétés de gaz butane s'élèvent à 3,554 milliards de DH alors que pour le sucre, la facture non encore payée aux opérateurs se chiffre à 463 millions. À noter que le paiement de la subvention relative aux deux produits subventionnés s'est élevé à 4,744 milliards de DH au premier semestre, dont 3,205 milliards pour le gaz butane et 1,539 milliard pour le sucre. ■

Moncef Ben Hayoun

Sans surprise, c'est le gaz butane qui fait exploser la charge avec 4,597 milliards de DH enregistrés à fin mai pour ce produit.